

SUR L'ORIGINE

DES

CALCAIRES DEVONIENS DE LA BELGIQUE;

PAR

G. DEWALQUE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.



Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3^{me} série, tome III, n^o 4, 1882.

SUR L'ORIGINE

DES

CALCAIRES DEVONIENS DE LA BELGIQUE.

Sous le titre que nous reprenons pour la présente notice, M. Éd. Dupont a lu à l'Académie, dans sa séance d'octobre, une note sur laquelle nous n'avons pu revenir plus tôt, à cause du retard que l'impression du *Bulletin* a subi par suite du déménagement de notre imprimeur. Dans ce travail l'honorable directeur du musée d'histoire naturelle de Bruxelles annonce qu'il a découvert le mode de formation de nos calcaires devoniens : la plus grande partie serait due à des polypiers; pas un mot n'y laisse soupçonner que cette découverte a été pressentie, encore moins qu'elle a été faite depuis longtemps. Une pareille manière d'exposer les choses dans cette enceinte nous paraît devoir être relevée, en l'honneur de la vérité historique; car cette découverte, nous l'enseignons depuis vingt ans ou davantage.

Le cours de géologie que nous faisons à la fois pour l'École des mines et pour la faculté des sciences de l'université de Liège, compte chaque année quarante à cinquante élèves, dont la plupart sont ingénieurs l'année suivante et

qui restent presque tous dans le pays ; les autres étudient les sciences naturelles. Deux d'entre eux siègent parmi nous. Or, chaque année, nous indiquons ce mode de formation à nos auditeurs, puis nous le leur montrons dans nos excursions. Et même, à l'occasion, nous avons fait état de ces récifs de polypiers dans l'étude du climat aux temps paléozoïques. Cette publicité, si elle n'est pas arrivée jusqu'à M. le directeur du musée, nous donne pourtant, ce nous semble, quelques droits à la priorité.

Mais nous avons fait plus.

M. Dupont aurait pu rappeler que, dans notre *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*, publiée en 1868, nous avons dit du calcaire de Givet que « certains » bancs sont presque entièrement formés de polypiers » (p. 64) ; et, à propos des îlots de marbre rouge, « ce sont » probablement des récifs de polypiers qui se sont développés sur le fond de la mer où se déposaient les schistes. »

Et ici même, dès 1860, dans notre communication *Sur la constitution du système Eifelien dans le bassin de Namur* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELG., t. XI, p. 83), nous disions incidemment, en parlant du marbre rouge, « je le considère comme résultant de récifs de polypiers, etc. »

De telles réclamations de priorité sont toujours désagréables. Nous prions l'Académie de bien vouloir les excuser, surtout par le motif que nous ne réclamons pas pour nous.

En effet, notre illustre confrère d'Omalius d'Halloy, dans son *Abrégé de géologie*, 1862, p. 514, disait, en parlant du calcaire de Frasné : « souvent il ne se présente que » sous la forme d'amas lenticulaires, au milieu des schistes, » amas que L. de Buch comparait à des récifs de polypiers. » Il répétait cette phrase en 1868 dans son *Précis élémentaire de géologie*.

A l'occasion cependant, un peu d'historique ne déplaît pas à notre confrère. Il cite M. Gosselet, qui, par inadvertance, sans doute, attribue à d'Omalius la découverte de la structure lenticulaire de ces calcaires; il insiste sur les persévérantes études de notre éminent associé, sur celles de MM. de Koninck et Roemer; mais, pas la moindre allusion à ce que nous avons pu faire depuis plus de vingt ans. Si M. Dupont avait usé de tels procédés dans une publication spéciale, nous n'en aurions pas entretenu l'Académie; mais, puisqu'il a fait sa lecture ici, le cas nous a paru mériter d'être signalé à nos honorables confrères.

Nous reconnaissons volontiers toute la valeur des faits relatés en détail par M. le directeur du musée, mais le moment n'est pas venu pour nous de discuter toutes les conclusions qu'il en a tirées. Nous aurons de la peine, par exemple, à nous mettre d'accord sur la formation des récifs frangés autour des îles de calcaire à stringocéphales de Philippeville, etc. et nous devons maintenir l'existence de la dolomie dans le calcaire de Givet. Toute cette discussion viendra à son heure. Mais comme nous avons rompu le silence, nous demandons la permission d'ajouter quelques mots.

Ce n'est pas sans grande surprise que nous avons lu, dans notre *Bulletin* du mois d'août dernier, les lignes suivantes de M. Éd. Dupont, présentant à l'Académie la troisième partie de la *Description de la faune du calcaire carbonifère* par notre éminent confrère, M. L.-G. de Koninck.

« Antérieurement, on avait cru que la faune du calcaire
 » carbonifère évoluait graduellement. Nous devons aujourd'hui
 » considérer comme acquis qu'elle se divise en trois
 » faunes successives dont les caractères restent nettement
 » différents. »

« C'est une donnée sur laquelle j'aurai prochainement à » appeler l'attention de l'Académie. »

On connaît l'objet des études de notre confrère. A l'exception des recherches qu'il a exécutées dans les cavernes aux frais du Gouvernement, il s'est consacré à l'étude du calcaire carbonifère de notre pays et il en a donné une classification en six assises, modifiée profondément à diverses reprises. L'annonce d'une division en trois a d'autant plus excité la curiosité des géologues que notre confrère a été nommé en 1877 directeur du service de la carte géologique détaillée de la Belgique, qu'il s'y est réservé l'étude du calcaire carbonifère et qu'on attend avec impatience la classification définitive de cette série, qu'il étudie depuis vingt ans.

Au lieu de cela, nous apprenons par la *Note sur l'origine des calcaires devoniens* que l'honorable directeur a terminé le levé d'une partie du système devonien de l'Entre-Sambre-et-Meuse, notamment du massif de Philippeville. Nous serons charmé de connaître ce travail, mais à une condition toutefois : c'est que la publication des résultats définitifs acquis par l'exploration officielle du calcaire carbonifère ne soit pas ajournée jusqu'après l'achèvement des études de M. le directeur sur d'autres terrains. Il n'y a qu'une voix pour dire qu'il est grandement temps de la voir paraître.

Cette étude du système devonien fournit un nouvel exemple des procédés historiques de M. le directeur de la carte.

La constitution très-embrouillée du massif de Philippeville a donné lieu à quelques discussions entre M. Gosselet et nous. Notre savant collègue de Lille, dans son premier travail, n'y avait pas reconnu de calcaire à stringocéphales;

en 1860, nous y annonçâmes une première bande de cet étage et l'existence probable d'une seconde. (Elles furent représentées en 1872 sur la carte qui figura à l'Exposition de Vienne.) Dernièrement encore M. Gosselet a repris cette étude et a derechef contesté formellement notre affirmation. Nous n'avons pas cru le moment convenable pour une discussion et nous avons ajourné à un temps plus heureux l'exposé de nos recherches.

M. Dupont n'a pu entreprendre le levé de ce massif sans avoir connaissance de ce que M. Gosselet en avait dit et il aura dû y trouver aussi notre manière de voir. Eh bien, il n'y a pas un mot d'historique sur ce point : nous lisons seulement que M. Dupont a trouvé là quatre bandes de calcaire à stringocéphales.

